

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 8

DELIBERATION N° 52- 2016

Séance du mardi 27 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi 27 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 septembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Danielle BLANC

**Absente excusée : Céline TRUCH**

**Absent : Jean-Claude FAURE**

**Secrétaire de séance : Danielle BLANC**



**Objet :** Décision Modificative : anomalie sur actif assainissement

Le Maire expose à l'assemblée présente que les crédits ouverts aux articles ci-après au budget de l'exercice 2016 ont lieu d'être modifiés comme suit :

Désignation des articles		Crédits à modifier	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
238 .041	Avances versées		208 835.36
2188.041	Autres immobilisations corporelles	208 835.36	

Le Maire invite le Conseil à modifier les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la modification de ces crédits.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 septembre 2016

Le Maire  
Rémi COSTORIER

